

La France, l'Italie et Monaco se liguent contre la pollution maritime en Corse

corsematin.com

Publié le mercredi 09 octobre 2013 à 07h11



Pour l'état monégasque, le prince Albert était hier, à Ajaccio. Il a été reçu par le préfet de Corse, Christophe Mirmand, et le maire de la cité impériale, Simon Renucci. Pierre-Antoine Fournil

Demain, dans les Bouches de Bonifacio, exercice grandeur nature de simulation avec l'aide exceptionnelle des Espagnols. Des centaines d'hommes y participent. Pour (un jour) éviter le pire

Une date importante : 1970. Cette année-là, lors de l'assemblée plénière de la Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Méditerranée (CIESM), le Prince Rainier III de Monaco, conscient de la nécessité de préserver la mer Méditerranée et de mettre en œuvre des actions communes pour limiter les pollutions marines, annonce sa volonté de mettre en place une zone pilote qui constituerait un laboratoire d'idées en matière de protection de l'environnement marin. Six ans plus tard, son vœu est exaucé. Cette initiative a été favorablement accueillie par les gouvernements français et italien et s'est concrétisée le 10 mai 1976, par la signature officielle au Palais princier de l'Accord « RAMOGE ». L'accord doit son nom aux premières syllabes des trois villes qui limitent alors sa zone de compétence : Saint-Raphaël à l'ouest, Monaco et GENes à l'est.

« En 1993, avec la mise en place du plan RAMOGEPOL, l'accord RAMOGE voit sa compétence étendue en Haute mer. Cet accord symbolise une nouvelle approche de préservation du milieu marin et introduit la notion de coopération et de solidarité sous-

régionale. En plus de trente années d'activité, RAMOGE s'est forgé une solide expérience en matière de lutte contre les pollutions marines et littorales, de protection de la biodiversité et s'est également fortement investi pour la sensibilisation des jeunes à l'environnement marin », explique Yves Joly, le préfet maritime de la Méditerranée, vice-amiral d'escadre. Il était hier à Ajaccio avec le prince Albert de Monaco, le préfet de Corse, Christophe Mirmand, ainsi que plusieurs hautes autorités italiennes, afin de présenter le plan RAMOGEPOL, qui se déroulera demain, dans les bouches de Bonifacio.

Un lieu d'exception emblématique

« Ce plan permet aux autorités des trois pays d'améliorer la rapidité d'intervention dans le cas d'une pollution réelle, de trouver de nouvelles solutions techniques, et de mieux connaître leurs organisations en matière de lutte contre les pollutions et ainsi de faire évoluer leurs systèmes respectifs en fonction des expériences partagées ». Le fait d'avoir choisi pour cet exercice de simulation, les Bouches de Bonifacio, coule de source pour le commissaire général, Hervé Parlange, de la préfecture maritime. « La Méditerranée est notre bien commun. Elle constitue une zone maritime sensible où enjeux environnementaux et économiques sont indissociables. Des flux importants de marchandises de toutes natures et de passagers transitent quotidiennement aux abords de sites naturels exceptionnels. La Méditerranée constitue un espace de liberté et d'échange qu'il convient de pratiquer et de gérer avec rigueur pour sa pérennité. Et quoi de mieux que les Bouches de Bonifacio, ce lieu emblématique d'exception, pour illustrer nos efforts ? De plus, les Bouches de Bonifacio sont situées dans une zone frontalière entre la France et l'Italie ».

Un exercice Orsec Polmar terrestre

En parallèle de RAMOGEPOL, Christophe Mirmand, préfet de Corse et préfet de Corse-du-Sud, met en œuvre, un exercice Orsec Polmar-Terrestre.

« Effectivement, à cette occasion, les matériels antipollution Polmar Terre vont être déployés. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de tester périodiquement les plans de protection des sites prévus au dispositif Polmar Terre du plan Orsec départemental. Près de 70 personnes vont participer à cet exercice au sein des services de l'État en étroite collaboration avec les collectivités locales », souligne Patrick Alimi, directeur départemental des territoires et de la mer de la Corse-du-Sud.

« Mon père a été visionnaire »

Hier matin, sur le port d'Ajaccio, où se trouvaient plusieurs navires, - français, italiens ainsi que le tanker affrété par l'Agence européenne de sécurité maritime (ÆSM) - le prince Albert de Monaco n'a pas ménagé ses efforts pour dire combien cet exercice RAMOGEPOL était important. *« Il est indispensable de voir que cette coordination entre les trois états fonctionne bien. Et ce type d'opération est bien évidemment le meilleur moyen pour s'en rendre compte. Mon père, effectivement était un visionnaire quand il a imaginé cette coopération. Il a toujours voulu préserver notre espace maritime, qu'est la Méditerranée et je suis fier et heureux de poursuivre son œuvre ».*

Demain jeudi, à l'ouest des Bouches de Bonifacio, une collision aura lieu entre deux navires, dont l'un contient des hydrocarbures. Cet accident catastrophique reste fort heureusement, pour l'instant, hypothétique. Imaginaire. Pourtant, comme le souligne, lucide, le préfet maritime de Méditerranée, *« la pollution n'a pas de frontière. Et ce qui s'est passé, par exemple, avec l'échouage du Concordia, nous montre à l'évidence que la vigilance reste de mise. Personne n'est à l'abri ».*